



SEMINAIRE ANNUEL D'ETUDE DU 9 NOVEMBRE 2018

SYNTHESE

Le thème du Séminaire annuel d'Etude était le suivant :

« Vers de nouvelles missions pour les Organismes de Gestion Agréés dans un contexte très évolutif »

Il s'est déroulé en plusieurs temps :

□ **Introduction du Président de l'UNASA**

Le Président a rappelé brièvement les points déjà évoqués lors de la présentation du compte rendu d'activité du Conseil d'administration de l'UNASA.

Les OGA font l'objet depuis des mois d'une succession de remises en cause :

- ✓ Dépôt d'une série d'amendements hostiles visant à la fois la suppression de l'examen périodique de sincérité mais aussi celle du dispositif de majoration de 25 %
- ✓ Présentation d'une disposition issue de la consultation PACTE conduisant à la disparition des OGA
- ✓ Réforme du régime de la micro entreprise consistant dans le doublement du montant des seuils en matière de BNC et de BIC

Face à ces différentes difficultés, il a été nécessaire d'une part de faire œuvre de persuasion auprès des pouvoirs publics afin de réaffirmer l'utilité des OGA et de les convaincre de la nécessité de conserver un dispositif fort pour conserver des adhérents dans les OGA.

- L'utilité des OGA

Elle repose sur le rôle de pré-contrôle fiscal qui lui est imparti par le législateur et qui s'est accru ces dernières années.

Ainsi la nouvelle mission de l'EPS est le critère déterminant pour l'appréciation de l'utilité des OGA pour la DGFIP : le bon accomplissement de cette mission par les OGA est l'unité de mesure.

Les premiers bilans communiqués par les fédérations d'OGA à la DGFIP ont démontré que les OGA l'ont prise en compte et s'attellent à la mettre en œuvre.

Cette première année de mise en place met en évidence des difficultés techniques et de nécessaires ajustements.

La DGFIP en a pris la mesure et a déjà acté une série de mesures de nature à faciliter l'exécution de la mission.

- La majoration de 25%

Force est de constater que si la majoration de 25% apparaît pour tous comme le meilleur moyen de faire adhérer les contribuables, elle est très largement combattue et de moins en moins comprise au sein de l'Etat.

C'est pourquoi il est essentiel de proposer des alternatives en cas de suppression de ce dispositif.

Les propositions de l'UNASA sont exposées dans le diaporama du Séminaire Annuel d'Etude et sont débattues dans le cadre de la Table Ronde réunissant les Présidents des principales fédérations, l'ANPRECEGA et l'Ordre des Experts-comptables.

Le Président introduit ensuite Christian CLOT qui de par son expérience d'explorateur et d'homme de sciences délivre un message sur la capacité de l'homme de s'adapter au changement.

□ **Intervention de Christian CLOT, explorateur, chercheur et écrivain**

Depuis plus de vingt ans, Christian Clot explore le monde dans tous les types de milieux, à la rencontre des terres les plus extrêmes et les moins connues ; il expérimente les conditions de vie de l'homme exposé à des chaleurs ou des froids extrêmes.

Ses expéditions ont pour but d'étudier, de manière scientifique, l'impact de ces conditions très hostiles sur le mental et plus précisément sur le cerveau.

Ainsi il s'emploie à mesurer la capacité d'adaptation de l'homme au changement en situation extrême.

Il transmet le fruit de ses expériences dans des conférences où il fait le récit de ses expéditions et des enseignements qu'il en retire au plan humain. Il contribue également à enrichir la connaissance scientifique du cerveau, de sa plasticité.

□ **Table ronde entre les représentants de fédérations d'OGA, de l'ANPRECEGA et de l'Ordre des Experts-Comptables**

Cette table ronde a réuni :

Rémy SEGUIN, vice-Président de l'Ordre, représentant Charles-René TANDE

Béchir CHEBBAH, Président UNASA

Philippe CHEVAL, Représentant AIROGA
Daniel FORESTIER, Président UFCA
Thierry LANGLET, Président FNAGA
Yves MARMONT, Président de la FCGA
Jean-Luc THEURET, Président FCGAA
Jean-Claude VICENZI, Président ANPRECEGA

Si tous s'accordent à considérer que le dispositif de majoration est condamné, Thierry LANGLET pour sa part continue à le défendre auprès des pouvoirs publics comme seul moyen de lutter contre l'érosion des effectifs adhérents.

L'alternative la plus forte est de l'avis de la majorité des participants à la table ronde ; l'obligation d'adhésion avec des contreparties pour les contribuables, qui peuvent varier selon les Présidents.

Jean-Luc THEURET considère que les fédérations doivent davantage valoriser le rôle de sachant au plan économique vis-à-vis des pouvoirs publics, en communiquant davantage sur leurs statistiques, observatoires et études économiques. Ce sont des ressources uniques sur les professionnels indépendants.

Rémy SEGUIN, pour sa part, estime que les OGA ont un avenir et que les différentes propositions émanant de Bercy témoignent d'une volonté de déléguer aux acteurs professionnels du terrain, OGA, experts-comptables, commissaires aux comptes des missions de pré-contrôle : l'examen de conformité fiscale, par exemple, illustre cette volonté.

En conclusion, les Présidents de fédération estiment que la défense des OGA doit être un objectif commun.